



1 Données générales

Description du produit

RINOL PU-TS688 est un vitrificateur polyuréthane bicomposant spécial, transparent, résistant aux UV, à faible émission, pour la protection des revêtements de sol élastiques à base de polyuréthane et de résine époxy.

Niveau de brillance : transparent, brillant, mat, extra-mat

RINOL PU-TS688 forme un film extrêmement résistant avec une excellente élasticité, adhérence et une résistance accrue aux produits chimiques, par ex. aux produits chimiques colorants et à la migration des plastifiants ainsi qu'aux produits chimiques incolores et aux désinfectants. Excellent nivellement, application facilitée. Réduit l'adhérence des salissures et l'entretien. Réservé aux utilisateurs professionnels.

Application

Revêtements de sol en résine polyuréthane et époxy avec surface lisse ou légèrement structurée, dans la mesure où cela a été convenu et recommandé avec le fabricant du revêtement.

Ne convient pas aux revêtements conducteurs ou dissipatifs. La compatibilité avec les revêtements de sécurité et les surfaces plus structurées doit être clarifiée au préalable en fonction de l'objet.

2 Instructions de pose

Préparation du support

La surface du revêtement doit être propre et sèche, exempte de poussière, de graisse, d'huile, de résidus de cire et de produits d'entretien. Pour les qualités de revêtement avec une finition d'entretien d'usine amovible, celle-ci doit être entièrement éliminée.

Il faut veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou d'autres substances perturbant la réaction n'entre en contact avec le RINOL PU-TS688 avant et pendant la phase de durcissement.

Mise en œuvre

Bien agiter les bidons A + B. Verser le composant B dans le composant A et mélanger immédiatement et soigneusement les deux composants en les agitant soigneusement. Si des quantités partielles doivent être mélangées, toujours mélanger le comp. A et le comp. B dans un rapport de 5:1, le comp. B étant ajouté au comp. A. Température ambiante, du revêtement et de mise en œuvre 18-25°C et humidité relative de l'air 40-65%. Laisser reposer le revêtement RINOL PU-TS688 pendant 10 minutes.

Commencer du côté de la principale source de lumière (c'est-à-dire généralement du côté d'une fenêtre) et travailler en s'éloignant de la lumière afin de pouvoir observer la surface pendant le travail et corriger immédiatement les éventuelles imperfections. Répartir le RINOL PU-TS688 au rouleau en bandes de 1 m de large maximum, perpendiculairement à l'incidence de la lumière (c'est-à-dire parallèlement à la surface de la fenêtre), puis l'étaler uniformément dans le sens de l'incidence de la lumière. Éviter la formation de flaques. Après un temps de séchage suffisant (min. 2 heures, mais le même jour) pour les revêtements absorbants, appliquer à nouveau le revêtement.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Taille du bidon (bidon à 2 composants)	brillant : 5 Kg mat : 6,245 Kg extra-mat : 5 Kg
2	Couleurs	Transparent : brillant, mat ou extra-mat
3	Durée de conservation / stockage	6 mois à 5 - 30°C, dans tous les cas (même pendant le transport) à l'abri du gel, protéger du rayonnement solaire direct.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Temps de mise en œuvre (20°C)	env. 2 heures
2	Température de mise en œuvre / du matériau et de la pièce	15 - 25°C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée même pendant la pose et le durcissement)
3	Consommation de matériau (selon le support)	env. 50 - 100 g/m ² /couche
4	Temps de séchage (23°C)	min. 2 heures
5	Praticabilité (23°C / 50% d'humidité relative)	après env. 12 heures
6	Revêtement suivant (23°C / 50% d'humidité relative)	après 2 heures
7	pleine capacité de charge (23°C / 50% d'humidité relative)	après 7 jours
8	Humidité relative de l'air	< 75% ₃

Données techniques		
Matériau durci		
1	Résistance à l'abrasion (DIN 53754)	env. 20-30 mg / 1.000 cycles

RINOL PU-TS688 est étalé uniformément avec un rouleau laqueur (longueur 10 mm). La surface est roulée en passe croisée. Les temps de raccordement doivent alors être courts.

Entretien

Afin de conserver les propriétés du revêtement de sol en résine synthétique à long terme, nous recommandons un entretien et un nettoyage réguliers. En raison de sa bonne nettoyabilité, un premier entretien du RINOL PU-TS688 n'est pas absolument nécessaire.

Mesures de protection

Pour toute information concernant la manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur et les directives de l'industrie chimique concernant la manipulation des produits de revêtement (M004/M023). Lors de l'application, porter des vêtements et des lunettes de protection appropriés.

Le contact cutané avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarque importante

Le mélange de RINOL PU-TS688 (A+B) possède une durée de vie en pot d'environ 4 heures à la température d'application prescrite. Ne mélanger que la quantité de RINOL PU-TS688 qui peut être mise en œuvre dans ce délai.

En cas de températures plus élevées du RINOL PU-TS688 (A+B), la durée de vie en pot est considérablement réduite, si les composants sont froids, le processus de mélange ne peut pas être effectué avec suffisamment de soin.

Ne pas fermer hermétiquement les bidons contenant le RINOL PU-TS688 mélangé, car des gaz de réaction se forment lors de la réaction du composant A et du composant B.

Veiller à une aération suffisante lors de l'application et du séchage, mais éviter les courants d'air et un fort ensoleillement et protéger la surface de la poussière. Arrêter le chauffage au sol suffisamment tôt.

- En cas de températures supérieures à 25°C, la réaction accélérée peut entraîner des traces visibles de roulage, même à l'état durci. Pour l'application et le durcissement, l'humidité de l'air est très importante, en plus de la température du sol et de la pièce. En raison de la nature de la surface, les vitrifications mates doivent généralement être nettoyées plus souvent que les vitrifications brillantes.
- Une humidité de l'air élevée (spécialement en combinaison avec des températures basses) retarde le processus de durcissement, ce qui prolonge le temps nécessaire à la finition. Après l'application, le matériau doit impérativement être protégé de l'exposition directe à l'eau. (23°C / 50% d'humidité relative).
- Les produits colorés (par exemple les teintures pour cheveux, les désinfectants colorés pour les plaies) ainsi que les migrations de plastifiants (par exemple en caoutchouc) entraînent une décoloration irréversible de la couche de scellage. Si une résistance aux désinfectants pour les mains et les instruments doit être garantie en fonction de l'objet, nous recommandons de procéder à des essais préalables correspondants avec les préparations utilisées sur place. En cas de doute, consultez au préalable notre conseil technique d'application. Le scellement peut être endommagé par des influences mécaniques au cours de l'utilisation. Cela entraîne des rayures et, dans les cas les plus graves, une usure accélérée. Les phénomènes d'usure peuvent nécessiter une rénovation partielle ou totale de la vitrification.
- Afin d'éviter des points de contact visibles lors d'une rénovation partielle, appliquer le RINOL PU-TS688 exactement d'une ligne de délimitation (soudure, bord à bord) à l'autre. Comme il n'est pas possible d'exclure des différences de degré de brillance entre les surfaces partielles assainies et non traitées, il est toujours recommandé d'assainir des surfaces partielles fermées (par ex. des pièces individuelles ou des

zones d'utilisation délimitées). Des changements de couleur naturels sont possibles et ne constituent pas un défaut de qualité.

- En cas d'utilisation de chaises à roulettes, les roulettes doivent être conformes à la norme EN 12529 (type W). En alternative, il est recommandé d'utiliser des tapis de protection appropriés.
- Les pieds des chaises ou des tables nécessitent l'utilisation de patins en feutre appropriés.
- L'exposition prolongée à des solvants agressifs et/ou à des désinfectants peut entraîner des modifications de la surface. Il est recommandé de les éliminer immédiatement.

Nous attirons également votre attention sur le fait que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable et qu'elle remplace toutes les fiches techniques antérieures.

Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail, RCR Flooring Products ne peut garantir le résultat de son travail ni assumer une quelconque responsabilité pour quelque raison et/ou rapport juridique que ce soit. Par ailleurs, les conditions générales de vente les plus récentes de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent. Elles peuvent être demandées ou consultées et imprimées sur www.rinol.it. Nous nous réservons expressément le droit de modifier les spécifications des produits.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 "Mortiers de chape, masses de chape et chapes - Propriétés et exigences" (janvier 2003) définit les exigences pour les mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols à l'intérieur des bâtiments.

Les revêtements et scellements en résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent être munis du marquage CE.

 RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via Chiarugi 76/U I-45100 Rovigo
05 ¹ EN 13813 SR-B1,5-IR4
1119-CPR-0833 09 EN 1504-2

Chape/revêtement en résine synthétique pour application intérieure dans les bâtiments (structures selon fiches techniques)	
Réaction au feu :	NPD ²
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'usure (Abrasion Resistance) :	NPD ²
Résistance à l'adhérence (Bond) :	B 1,5
Résistance aux chocs (Impact Resistance)	IR 4
Isolation contre les bruits d'impact :	NPD ²
Absorption du bruit :	NPD ²
Résistance chimique :	NPD ²

-1) Les deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE.

-2) NPD = No Performance Determined ; valeur caractéristique non définie

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des sollicitations mécaniques et dont les produits sont conformes à la norme DIN EN 1504-2 doivent également répondre à l'exigence DIN EN 13813.

La norme DIN EN 1504-2 " Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : "Systèmes de protection de surface pour le béton" définit les exigences pour les procédés de protection de surface " imprégnation hydrophobe" imprégnation et revêtement. En cas de besoin, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement européen 2004/42 (directive Décopaint) :

La teneur maximale en COV (catégorie de produit A / j) autorisée par le règlement européen 2004/42 est de 140g/l en état d'utilisation (limite 2010). La teneur maximale de RINOL PU TS688 en état prêt à l'emploi est ≤ 85g/l VOC.

Code GIS : PU 40

Pour plus d'informations sur le code Gisc, veuillez consulter Wingis en ligne sur <https://www.wingisonline.de>